



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/140

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) - Composition - Désignation des membres

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

**Rapporteur** : M. DOUCET Grégory

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/140 - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS  
LOCAUX (CCSPL) - COMPOSITION - DÉSIGNATION DES  
MEMBRES (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE  
LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I - Contexte :**

L'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que les communes de plus de 10 000 habitants créent une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission examine notamment le rapport annuel établi par chaque délégataire et se prononce sur tout projet de délégation de service public, avant le Conseil municipal.

Elle émet également un avis sur tout projet de création de régie dotée d'une autonomie financière ou sur tout projet de partenariat, avant la délibération du Conseil municipal.

**II - Modalités de représentation :**

Cette commission comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante. Elle est présidée par le Maire ou son représentant qu'il peut désigner à cet effet parmi les Conseillers municipaux membres de la commission.

Les membres du Conseil municipal au sein de cette commission seront au nombre de 21.

Par ailleurs, le Conseil municipal doit également désigner les associations locales qui siègeront au sein de cette commission. Ces associations seront représentées par leur président ou son représentant. Leur nombre est fixé à 17.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 2121-33 et L 1413-1 ;

## DELIBERE

1 - La Commission consultative des services publics locaux (DDCSP) de la Ville de Lyon, présidée par le Maire ou son représentant, comprend :

- 21 membres du Conseil municipal ;
- 17 associations locales.

2 - Les élu-es dont les noms figurent ci-dessous sont désigné-es pour siéger au sein de la CCSPL, de manière permanente et pour la durée du mandat en cours :

1	Gautier	CHAPUIS
2	Fanny	DUBOT
3	Nadine	GEORGEL
4	Sylvain	GODINOT
5	Audrey	HENOCQUE
6	Bertrand	MAES
7	Ivan	REVEL
8	Valérie	ROCH
9	Sylvie	TOMIC
10	Chloë	VIDAL
11	Emmanuel	VIVIEN
12	Sonia	ZDOROVITZOFF
13	Laurent	BOSETTI
14	Alexandre	CHEVALIER
15	Philippe	PRIETO
16	Etienne	BLANC
17	Béatrice	DE MONTILLE
18	Pierre	OLIVER
19	Gérard	COLLOMB
20	Samira	BACHA-HIMEUR
21	Béatrice	GAILLIOUT

3 - Les associations locales dont les noms figurent ci-dessous sont désignées pour siéger au sein de la CCSPL, pour la durée du mandat en cours :

1	CLAUDA (Comité de Liaison et d'Action des Usagers des Administrations)
2	UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)
3	UCIL (Union des Comités d'Intérêt Locaux)
4	ORGECO (organisation Générale des Consommateurs) Rhône
5	UFC Que Choisir (Union fédérale des consommateurs)

6	AFOC
7	INDESOCA CGT
8	CNL (Confédération Nationale du Logement)
9	APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) du Rhône
10	Comité Louis Braille
11	PIMM'S Lyon Agglomération
12	CARPA (Collectif des Associations du Rhône pour l'Accessibilité)
13	CLCV (Association nationale de défense des consommateurs et usagers)
14	Nouveaux Consommateurs du Rhône
15	UD CSF (Confédération Syndicale des familles)
16	FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques du Rhône et de la Métropole)
17	PEEP (Association Départementales des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public du Rhône)

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Grégory DOUCET**